

# La Mairie de Sainte-Marie de Ré **VOUS INFORME :**



## APPEL À CANDIDATURE

### EXPLOITATION D'UN COMMERCE PLACE ANTIOCHE À SAINTE-MARIE DE RÉ

### Recherche profils - commerçants de proximité

**La Commune de Sainte Marie de Ré recherche** un professionnel pour exploiter un commerce de proximité, ouvert à l'année, situé en centre bourg, Place Antioche.

Ce commerce sera proposé à la location à partir du printemps 2022.

**DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : 31/03/2022 à 12h00**

#### **Contexte :**

Commerce de proximité sur Sainte Marie de Ré, Collectivité territoriale, personne morale de droit public, située en Charente Maritime, identifiée au SIREN sous le numéro 211 703 608 00011, représentée par son Maire, madame Gisèle VERGNON

Commune classée station tourisme (3 479 habitants / 15 000 habitants en haute saison). Population permanente supérieure à la moyenne du territoire, dont le nombre d'habitants est le plus élevé de l'île de Ré.

Nombreuses animations à l'année.

Local commercial situé au cœur de la place d'Antioche, en centre bourg, à proximité immédiate des Halles et du marché, de la Médiathèque, de la Salle des Fêtes, et avec l'ouverture de 5 nouveaux commerces pour l'été 2023.

Attractivité commerciale assurée sur la place par la présence de commerces et des Halles, ouverts à l'année.

Aires de stationnement proches.

#### **Le local :**

Superficie du local commercial : 30 m<sup>2</sup>

#### **Contact / Renseignements – Mairie de Sainte-Marie de Ré :**

32, rue de la République – CS 20010 –  
17740 Sainte-Marie de Ré  
[www.mairie-sainte-marie-de-re.fr](http://www.mairie-sainte-marie-de-re.fr)

Téléphone : 05 46 30 21 24  
Fax : 05 46 30 15 64  
E-mail : [info@saintemariedere.fr](mailto:info@saintemariedere.fr)

## **Le commerce sera ouvert à l'année.**

### **Type de commerce souhaité :**

- Fleuriste
- Prêt à porter
- Mercerie
- Concept-store ouvert aux objets, vêtements, accessoires décoration, produits locaux, ...
- Opticien
- Créateur de bijoux
- Informatique, téléphonie

Ou Déplacement d'une activité déjà existante sur la Commune

### **Dossier de candidature :**

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Un dossier de présentation du candidat et de son expérience, avec ses références, dans le commerce et un argumentaire sur les atouts du candidat ;
- Un dossier administratif comprenant :
  - Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour les trois dernières années ou les trois derniers exercices clos ;
  - Une attestation sur l'honneur de non-condamnation pour entrave à la législation du code du travail ;
  - Une présentation de l'activité, les moyens humains, les produits commercialisés, les périodes de fermeture et le projet de développement commercial. Fournisseurs et approvisionnements locaux appréciés.
- Une présentation des aménagements intérieurs et projet relatif à l'enseigne et à la devanture
- Un plan de financement et garanties

Le dossier devra être rédigé en français et signé par le candidat.

*Une lettre d'intention suffit pour ouvrir un dossier de candidature.*

La transmission de l'offre pourra être effectuée sous pli cacheté portant les mentions :  
« Candidature Commerce place Antioche – Ne pas ouvrir ».

Les plis seront transmis soit par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception, soit directement contre récépissé à l'adresse suivante :

### **Mairie de Sainte Marie de Ré**

**32, rue de la République - CS 20010 - 17740 SAINTE MARIE DE RÉ**

*Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.*

Les plis pourront également être remis par voie dématérialisée avec accusé réception à l'adresse

### **Contact / Renseignements – Mairie de Sainte-Marie de Ré :**

32, rue de la République – CS 20010 –  
17740 Sainte-Marie de Ré  
[www.mairie-sainte-marie-de-re.fr](http://www.mairie-sainte-marie-de-re.fr)

Téléphone : 05 46 30 21 24  
Fax : 05 46 30 15 64  
E-mail : [info@saintemariedere.fr](mailto:info@saintemariedere.fr)

### **Sélection des candidatures :**

La commission communale « commerces, marchés, agriculture » se réunira pour étudier les offres.

Les critères de sélection des offres sont les suivants :

1. Attractivité de l'offre commerciale : qualité, variété\* et originalité des produits proposés (50%)  
*\* variété du commerce proposé en prenant en compte l'offre déjà existante*
2. Capacité d'ouvrir dès le mois de mai 2022 et au plus tard en juin 2022 (30%)
3. Expérience du candidat dans le domaine du commerce (20%)

Chaque candidat sera tenu informé du choix de la commission mentionnée ci-dessus et un bail précaire d'une durée maximale de 18 mois sera établi et notifié au candidat retenu par la personne publique.

Le montant du loyer mensuel sera établi à 500 € HT.

Au-delà du bail précaire, il sera convenu de signer un bail commercial avec un droit au bail de 50 000 euros. Ce droit au bail pourra être échelonné sur une période maximale de 5 ans.

Pour plus d'informations sur cette offre, merci de contacter la mairie : [info@saintemariedere.fr](mailto:info@saintemariedere.fr) / 05.46.30.21.24

*L'appel à candidatures ne relève pas de la réglementation applicable aux procédures de marchés publics*

**DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : 31/03/2022 à 12h00**

#### **Contact / Renseignements – Mairie de Sainte-Marie de Ré :**

32, rue de la République – CS 20010 –  
17740 Sainte-Marie de Ré  
[www.mairie-sainte-marie-de-re.fr](http://www.mairie-sainte-marie-de-re.fr)

Téléphone : 05 46 30 21 24  
Fax : 05 46 30 15 64  
E-mail : [info@saintemariedere.fr](mailto:info@saintemariedere.fr)



6

Pièce Annexe à l'Arrêté  
du 5 NOV. 1983

*Le Maire,*

